

## Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 15 janvier 1871

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Achard, Félix \(1843-1923\)](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (3)

Collation2 p. (183r, 184v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 15 janvier 1871, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (3)

Consulté le 22/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/28170>

Copier

# Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 janvier 1871](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Cambrai (Nord)

# Description

Résumé Godin donne des nouvelles des événements à Guise. Les Prussiens viennent tous les jours en éclaireurs. Ils ont obligé Godin à aller à Saint-Quentin pour le contraindre à la réquisition de 10 000 F que la ville a dû payer en espèces. Il lui signale qu'il a des difficultés à l'émaillage car Émile n'a pas laissé la composition de l'émail blanc de poterie ni la recette de la mouture. Il écrit à Émile qu'il est d'accord avec lui sur ce qu'il faut faire avec les troupes, « mais que l'armée ne se formera que par l'expérience » et que le raisonnement n'est pas le fait des masses. Il lui conseille de ne pas compter sur le préfet Achard, qui se trouve à Maubeuge, car il n'a pas le caractère très militaire. Il préconise de lui écrire directement pour lui faire ses propositions sur le service sans lui parler de ce que les autres ne font pas. Il laisse Émile juge de ce qu'il doit faire pour le grade d'adjudant-major : si le bataillon est mis à la disposition du ministère de la Guerre, c'est l'administration militaire et non plus le préfet qui est censé le diriger ; toutefois, Émile pourrait écrire au préfet pour être fixé. Dans le post-scriptum, il est question du corps d'armée d'Antoine Alfred Chanzy dont Godin espère qu'il n'est pas perdu.

Notes Destination : le bataillon de la garde mobile auquel appartient Émile stationne à Cambrai à partir du début de janvier 1871.

# Mots-clés

[Actualité](#), [Finances personnelles](#), [Guerre](#), [Industrie](#)

Personnes citées

- [Achard, Félix \(1843-1923\)](#)
- [Chanzy, Alfred \(1823-1883\)](#)

Événements cités [Guerre franco-allemande de 1870 \(19 juillet 1870-29 janvier 1871, France\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Maubeuge \(Nord\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Achard, Félix (1843-1923)

Genre Homme

Pays d'origine France

## Activité

- Administration
- Droit/Justice
- Employé/Employée

BiographieArchiviste-paléographe et haut fonctionnaire français né en 1843 à Avignon (Vaucluse) et décédé en 1923 à Avignon. Licencié en droit, archiviste-paléographe de la promotion de 1865, Félix Achard est nommé archiviste de la Haute-Vienne en 1867, puis préfet de l'Aisne du 7 novembre 1870 au 12 mars 1871 (replié au Nouvion-en-Thiérache), et archiviste du Vaucluse en mars 1871. Il est révoqué en 1876 pour avoir pris part à une manifestation politique républicaine. Il devient alors avocat, puis entre en 1888 dans l'administration des finances comme percepteur à Avignon, ensuite à Agde, à Carpentras et enfin de nouveau à Avignon.

---

NomGodin, Émile (1840-1888)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

## Activité

- Familière
- Rente/Propriété

BiographiePropriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Flavigny-le-Petit (Aisne). Émile Caïus Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'[Esther Lemaire](#). À l'âge de 10 ans, Émile Godin poursuit sa scolarité à Paris : de 1851 à 1853, dans la pension Régnier à Bellevue à Meudon (Hauts-de-Seine) et de 1853 à 1856, il est pensionnaire au collège Chaptal, établissement novateur préparant ses élèves aux carrières commerciales et industrielles. Émile Godin ne s'adapte pas à la vie en pension et ses résultats scolaires ne sont pas excellents. À partir de septembre 1856, il travaille avec son père pour les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Dans les années 1860, il est le chargé d'affaires de son père à Paris et à l'Exposition universelle de Londres de 1862 ou le responsable des achats de fonte en Angleterre ; il semble aussi s'occuper de la fabrication, de l'émaillage en particulier. Émile Godin choisit de rester auprès de son père après la séparation de celui-ci et de son épouse Esther Lemaire en novembre 1863. Il est mobilisé dans l'Armée du Nord avec le grade de capitaine pendant la guerre de 1870-1871. Alors que Jean-Baptiste André Godin est élu député de l'Aisne à l'Assemblée nationale (1871-1875), Émile représente son père et remplit des fonctions de direction au sein des Fonderies et manufactures du Familière, mais il entre en conflit avec plusieurs directeurs de l'usine et du Familière. En 1878, Émile Godin se brouille avec son père et quitte le Familière ; des procès opposent le père et le fils. Il épouse le 30 décembre 1882 à Flavigny-le-Petit (Aisne) [Éléonore Joséphine Rouchy](#) qu'il fréquente depuis plusieurs années et avec laquelle il a trois enfants : Émilie Esther (1878-), Alix Émile Godin (1881-1929), enfants naturels légitimés à l'occasion du mariage, et Camille Andréa (1883-). Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 01/06/2024

---